



Projets Européens



Jeunesse



En forme ensemble



Sommaire

4

Projets Européens

Découvrez ce qu'est le Comité Europe de Buc et les projets européens à venir.



4 Projets Européens

6 Bon à savoir

7 À votre service

8 Près de chez vous

9 Enfance Éducation

10 Environnement

12 Travaux

14 Solidarité

16 Jeunesse

18 Commerces

20 Démocratie constructive

22 Arrêt sur images

23 Enfance Éducation

24 En forme ensemble

26 La Tribune/
Le saviez-vous ?

27 Économie



8

Près de chez vous

Le Temple de l'Amour, un lieu chargé d'histoire !



10

Environnement

Le printemps arrive, c'est le moment de s'occuper de son jardin, voici toutes les astuces !



14

Solidarité

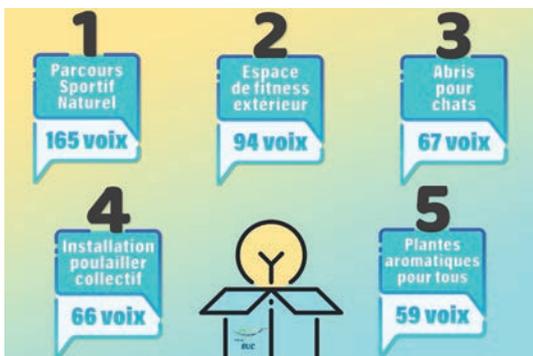
Le CCAS lance une concertation sur la conciergerie senior.



16

Jeunesse

Vous ne comprenez plus les possibilités d'orientations après la 3^e et la terminale ? On vous aide.



20

Démocratie constructive

Le premier budget participatif : c'est parti ! Les résultats annoncés.

www.mairie-buc.fr



Appli « Buc en poche »

Journal d'informations municipales

édité par la mairie de Buc

3, rue des frères Robin, 78530 Buc

Hôtel de Ville, BP 90 236, 78532 BUC CEDEX 2

Directeurs de la publication : Stéphane Grasset, John Colleemallay

Crédit Photos : Mairie de Buc

Création : Kawan Communication • Mise en page : Avantmidi

Impression : Messages • Dépôt légal : avril 2021 - Tirages 3000 exemplaires

Imprimé sur du papier PEFC dans une imprimerie certifiée Imprim'Vert.

Chères Bucoises, Chers Bucois,
Voici un peu plus de 9 mois, la nouvelle équipe municipale que vous avez choisie s'est mise au travail. Nous avons pris en main les différents dossiers, avons géré les priorités, et avons mis l'ensemble en perspective avec notre programme.

Depuis quelques semaines, vous êtes maintenant en mesure de constater les premiers résultats.

La nouvelle gouvernance et la concertation, que beaucoup appelaient de leurs vœux sont maintenant sur les rails : le premier budget participatif a été voté par les Bucois, les conseils de quartiers ont été réactivés et de nombreux groupes de travail et de concertation ont été lancés sur le rythme de l'enfant, l'urbanisme et les solutions pour régler les problématiques de stationnement notamment.

Nous avons également multiplié les réunions publiques, en visioconférence en cette période particulière.

Certains regrettent que deux projets « sportifs » aient été retenus en tête des projets participatifs, mais c'est qu'ils sont le reflet des attentes et des choix des Bucois : c'est cela la démocratie participative.

Les projets d'urbanisme laissés en friche à la fin de la mandature précédente (maison médicale, OAP 2, terrain « Pagès ») sont traités en parallèle, sans précipitation,

dans la concertation dès qu'ils sont assez matures, et avec un double objectif : promouvoir un développement harmonieux et équilibré de Buc et proposer un parcours résidentiel cohérent à tous les Bucois, des jeunes familles en accession aux seniors.

Certains aimeraient nous forcer la main sur certains projets ou nous voir en abandonner d'autres mais nous nous efforçons d'avoir en tête l'intérêt général et la cohérence tout en privilégiant la concertation.

Nous n'oublions pas non plus la rénovation des bâtiments publics, trop longtemps oubliés et nous travaillons actuellement sur leur financement : nous aurons l'occasion d'en reparler.

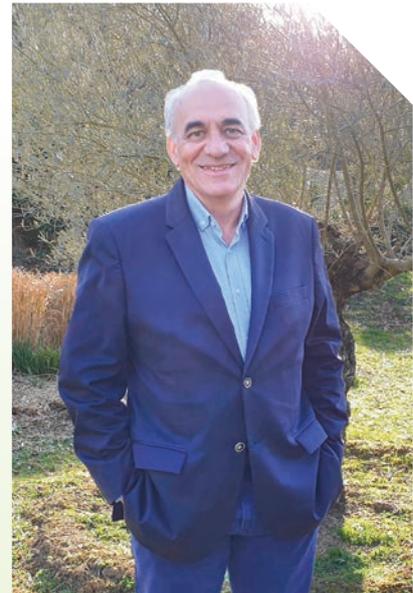
Dans les semaines qui viennent, nous lancerons deux autres points majeurs de notre programme qui visent à renforcer le lien intergénérationnel :

- Des actions en faveur des jeunes pour couvrir les différentes tranches d'âges : 11-14 ans, 15-17 ans et 18-25 ans

- Une conciergerie pour les seniors

Enfin, je terminerai sur l'espoir que nous avons de voir l'issue de la crise sanitaire que nous traversons depuis un an.

L'accompagnement apporté aux seniors par la Mairie a permis de les aider à se faire vacciner et cette dernière s'accélère nettement.



C'est une étape décisive avant d'avoir le plaisir de tous nous retrouver !

Bien sincèrement à vous,

Stéphane Grasset

Maire

Vice-président de la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc

ÉVÈNEMENTS À VENIR



- **Mardi 18 mai à 20h**
Réunion Publique Participative sur la Jeunesse
En direct sur mairie-buc.fr



- **Dimanche 30 mai**
Retrouvez 9 parcours à travers les villes de Versailles Grand Parc



- **Lundi 31 mai à 20h**
Conseil Municipal
En direct sur mairie-buc.fr

Projets européens

Le Comité Europe à Buc

Installé depuis fin janvier, le Comité Europe de Buc a été constitué avec pour objectif de mieux faire connaître les programmes européens d'aides aux collectivités locales, trop peu sollicitées à ce jour.

Un partenariat avec Versailles Grand Parc a été approuvé par le Bureau des Maires de VGP le 28 janvier dernier.

L'EUROPE DANS NOTRE QUOTIDIEN

COMITÉ EUROPE

POINT D'INFORMATION ET D'ORIENTATION SUR L'EUROPE

ORGANISATION DES ÉVÈNEMENTS THÉMATIQUES

ASSISTANCE À L'IDENTIFICATION ET AU MONTAGE DES PROJETS

VISION D'UNE EUROPE NUMÉRIQUE ET DIGITALE

TRANSITION ÉCOLOGIQUE, ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Ville de BUC

Le comité Europe de Buc aura pour mission de permettre aux communes de Versailles Grand Parc de bénéficier de ces aides à travers un soutien au montage des dossiers, avec un objectif principal : simplifier l'accès à l'information et apporter une assistance aux communes.

Un accompagnement sera assuré durant toute la durée de la procédure, à travers :

- de l'organisation d'au moins 2 réunions d'information par an
- d'entretiens bilatéraux avec les communes
- de la mise à disposition des outils, telle qu'une plateforme numérique pour faciliter le dépôt des dossiers

Les dispositifs et les possibilités de l'Europe, même s'ils peuvent paraître abstraits, interviennent dans notre quotidien.

L'équipe municipale et les services ont déjà identifié 3 domaines pour lesquels l'Europe peut s'avérer ressource :

LA COMMUNICATION :

L'obtention d'un label et d'une reconnaissance du centre d'information "Europe Direct" pour le comité de Buc permettra, entre autres, la mise en place d'une plateforme de communication et d'information sur les politiques, les législations et les financements européens à l'attention des élus locaux et des acteurs territoriaux.

La communication autour de ces programmes sera régulièrement effectuée et a démarré dès le **13 avril prochain avec une réunion publique en ligne.**

Le Buc Info comportera également des articles sur le sujet et permettra aux Bucois d'être informés sur les projets en cours et éventuellement d'entrer en contact avec le comité.

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE :

Un projet est déposé auprès de la **Banque Européenne d'Investissement (BEI)**, dans le cadre du programme **ELENA (European Local ENergy Assistance)**.

Ce programme fournit une assistance technique pour les investissements en faveur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables dans le bâti et les transports urbains innovants. La mairie de Buc va ainsi

postuler à ce programme pour solliciter des subventions aussi bien pour des études techniques, que pour la réhabilitation de nos bâtiments publics (groupes scolaires, crèches, Centre Culturel des Arcades, gymnase du Pré St Jean). C'est **un projet pluriannuel pour un montant envisagé d'environ 12 millions d'Euros.**

L'AIDE À LA PERSONNE :

Un projet dans le cadre du **programme AAL** (Active Assisted Living) est à l'étude.

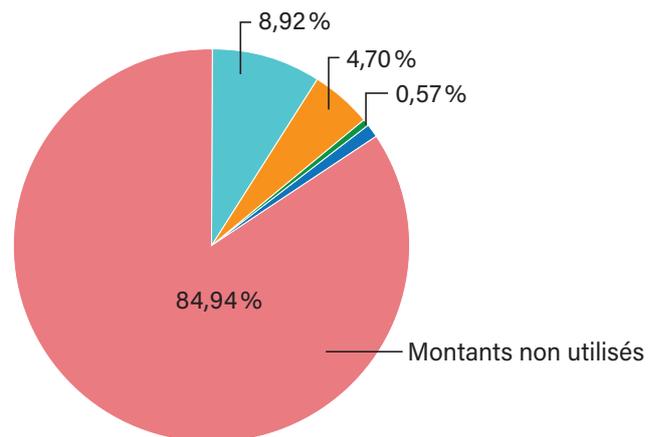
Il s'agit d'un programme d'assistance à l'autonomie à domicile lancé pour répondre à l'enjeu du vieillissement de la population. Afin de développer des opportunités nouvelles pour les citoyens, l'industrie, le système social et de santé, l'Europe finance les activités qui ont pour vocation de :

- créer des meilleures conditions de vie pour les personnes âgées
- promouvoir l'utilisation des technologies de la communication et de l'information, afin de renforcer le leadership européen dans le domaine de la «silver economy».



Montants prévus par l'UE pour ces programmes

	Prévus	Utilisés
Programme opérationnel Île-de-France FEDER-FSE-IEJ Seine-Saint-Denis et Bassin de Seine 2014-2020	482 482 139 €	78 850 625 €
Programme opérationnel national FSE (volet régional IdF)	337 930 459 €	41 587 662 €
Programme opérationnel national FSE (volet départemental Seine-Saint-Denis)	5 933 424 €	5 000 000 €
Programme de développement rural Île-de-France FEADER	57 605 937 €	7 694 328 €
TOTAUX	883 951 959 €	133 132 615 €



Un Conseiller municipal délégué à la Coopération interrégionale et européenne

Portrait de Dejan Stankovic :

- Expertise internationale sur l'Union Européenne et ses programmes structurels.
- Expert sur la Transition Écologique, énergétique et environnementale dans de grands groupes français.
- Maîtrise des programmes de l'Union Européenne dédiés au développement régional et des collectivités territoriales (FEDER, CADRE, FSE,...), ainsi que les programmes des organismes financiers, telle que la Banque Centrale Européenne.
- Président de l'ADECORE, une association française fonctionnant en tant que "groupe de réflexion" (think tank) sur le sujet du développement et de la coopération européenne.





Reconnaissance d'état de catastrophe naturelle

Pour information, le Service technique de la commune de Buc a déposé fin 2020 un dossier de demande de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle au titre de l'événement « sécheresse/réhydratation des sols ».

La demande est en cours d'examen par la Commission interministérielle compétente qui rendra son rapport vers la fin juin ou juillet 2021, au vu d'études approfondies réalisées par des Services d'expertise de l'Administration.

Nous tiendrons les administrés informés dès la parution de l'arrêté interministériel de reconnaissance ou de non-reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la commune de Buc au titre de l'événement « sécheresse » de l'été 2020.

Prise en compte par les compagnies d'assurances

Trois conditions sont nécessaires :

1. Avoir souscrit un contrat d'assurance pour les biens (garantie incendie ou multirisques habitation par exemple)
2. Que les dommages aient pour cause déterminante et directe l'intensité anormale d'un agent naturel
3. Que l'état de catastrophe naturelle ait été constaté par un arrêté interministériel publié au Journal Officiel

Les biens non assurables ou non assurés ne peuvent faire l'objet d'une indemnisation même si l'état de catastrophe naturelle a été déclaré.

Nouveaux disques de stationnement

Munissez-vous des nouveaux disques de stationnement, disponibles en mairie. Rendez-vous sur le site pour connaître les horaires d'ouverture et les modalités pour se rendre en mairie.



Le verso du disque.

Les déchets cachés

À la suite des demandes des commerçants concernant l'amas de poubelles sur la place du marché, les services techniques ont trouvé une solution : un abri en bois. Merci à eux !



Service de restauration

Rencontre avec Monsieur Bruno Gillet, cuisinier

Après 34 ans de carrière, Monsieur Gillet quitte les cuisines de Buc et part en retraite. Nous souhaitons le remercier pour tous ses bons petits plats, sa bonne humeur et son implication. Découvrez le portrait de ce passionné !



Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis Bruno Gillet, j'ai 60 ans. Je suis né à Buc et j'y ai vécu pendant 48 ans.

Depuis quand êtes-vous cuisinier à Buc ?

Depuis 1987, cela fera 34 ans le 1^{er} juin prochain.

Quel est votre parcours ? Et quel cursus faut-il avoir pour exercer votre métier ?

J'ai toujours voulu devenir cuisinier. Il faut savoir que dans ma famille j'ai un frère qui est charcutier et un autre qui était pâtissier. Nous avons d'ailleurs travaillé 10 ans ensemble dans un restaurant d'entreprise. J'ai fait un BEPC, suivi d'un an d'école hôtelière à Meudon et après je suis directement entré dans la vie active, en commençant à Trappes dans un restaurant interentreprise. Pour devenir cuisinier-ère, vous pouvez préparer un BAC +1 comme un CAP ou un BEP.

Quelles sont vos missions ?

Et combien êtes-vous pour les assurer ?

Nous préparons les repas pour tous les enfants de la commune de Buc, soit 4 groupes scolaires, mais aussi pour la ville des Loges-en-Josas. Nous nous occupons également des portages à domicile et du personnel communal. Ce qui représente **700 à 750 couverts par jour**. Je m'occupe principalement des plats chauds, des plats protidiques, des légumes mais aussi des entrées ou desserts chauds. Nous sommes deux à nous occuper de cette partie. Au total, nous sommes près de douze personnes, dont 5 à 6 qui viennent cuisiner le matin.

Nous faisons également tous les repas annexes : festival de la BD, repas des auteurs, des personnes âgées les mardis et jeudis, des anciens combattants le 11 novembre, cocktail des anciens combattants le 8 mai, les différents salons artistiques... C'est vraiment une mission que j'affectionne, c'est le moment où nous pouvons aller à la rencontre des personnes.

« Cuisiner suppose une tête légère, un esprit généreux et un cœur large »

Paul Gauguin

Quelles sont les qualités nécessaires pour être un bon cuisinier ?

Il est nécessaire d'avoir du sérieux et de la volonté ! Le travail d'équipe est très important. Il faut aussi être capable de supporter d'être debout car on piétine beaucoup la journée. Il faut aussi pouvoir supporter les fortes chaleurs, notamment en été. Il est primordial d'être respectueux des règles d'hygiène qui sont de plus en plus strictes, ce qui est normal.

Quelles sont les difficultés que vous pouvez rencontrer ?

Il n'y a pas spécialement de difficultés, il faut surtout suivre le rythme car nous cuisinons le matin pour le midi. Je commence à 7h30 et finis le service à 15h30.

Est-ce que vous essayez d'apporter un petit « plus » dans votre poste ?

On travaille sur des menus de base mais nous essayons de mettre notre patte au niveau des sauces des viandes : "seul le résultat compte".

Les menus sont établis par une diététicienne. On essaye de rester dans les normes tout en les améliorant. Chaque semaine nous essayons de réaliser au minimum un menu 100% végétarien.

Vous partez à la retraite, qu'est-ce qui va le plus vous manquer ?

J'arrête le 6 juillet mais je suis officiellement à la retraite en octobre. Ce sont les prestations annexes qui vont le plus me manquer, les moments conviviaux où je rencontrais des auteurs, des artistes, des bucois-es seniors ou même d'autres publics. Mais j'essaierai de revenir aux repas et surtout de me faire servir !

Donnez-nous un bon conseil de cuisine

Pour bien cuisiner, il faut aimer bien manger ! Je dirais aussi qu'en cuisine rien ne se perd, tout se transforme ! Évitions le gâchis, c'est ce que nous essayons de réaliser au quotidien dans nos cuisines.

Quel est votre plat préféré ?

Je n'en ai pas, j'aime tout et ça se voit d'ailleurs ! Mais je préfère le salé et surtout le fromage. Je préfère finir un repas avec un fromage plutôt qu'un dessert.

Près de chez vous



Le Château du Haut-Buc et son Temple d'Amour

Le Château du Haut-Buc a eu un destin surprenant. Construit en 1696 par Louis XIV pour son fils adultérin, Louis Alexandre de Bourbon, le comte de Toulouse, il est détruit 45 ans plus tard en 1741 par Louis XV.

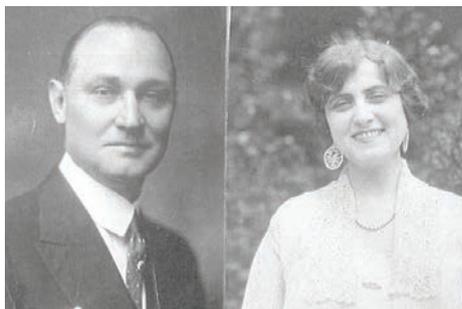
De 1869 à 1929 le château de Buc a connu pas moins de trois propriétaires.

En 1929, un couple de riches américains, Raymond et Maud McCune, achète le château et son parc. Tous deux poursuivent l'aménagement du parc et l'embellissement de l'intérieur du château.

Ils font construire le Temple d'Amour dans les années 1930 et le nomment le Temple de Vénus. Leur Temple d'Amour de Buc constitué de six colonnes ioniques s'insère dans un alignement de colonnes au pied d'un bassin. Il s'inspire du Temple d'Amour présent dans le Petit Trianon du domaine de Versailles.

Dans l'architecture antique, la forme de petit temple est appelée tholos, il se caractérise comme étant une construction circulaire monumentale. Les deux colonnades qui l'entourent sont des exèdres, des constructions de pierres formant un banc semi-circulaire.

Les McCune mènent des jours heureux à Buc jusqu'à ce que la Seconde Guerre mondiale



Raymond et Maud McCune.

éclate. Ils quittent alors la France et partent s'installer à Los Angeles.

Pendant ce temps, le château, qui leur appartient toujours, est occupé par l'armée allemande, puis, à la Libération par les armées américaine et anglaise jusqu'en 1947.

En 1954, sans doute découragés par l'ampleur des travaux nécessaires pour restaurer le château et son parc, les McCune revendent le domaine au Ministère de l'Éducation nationale.

Attribué dans un premier temps au lycée Jules Ferry de Versailles, il est amputé en 1977 d'une bande de terrain pour la construction du lycée Franco-allemand et du collège intercommunal Martin Luther King.

Le domaine est finalement racheté par la commune en 1987. Le Parc est réaménagé au début des années 1990 par le paysagiste jovacien, Éric Pouchin. Les travaux de réhabilitation du château ont lieu en 2000.

Mais la tempête du 26 décembre 1999 détériore grandement le parc : de nombreux arbres sont arrachés ou abîmés et la colonnade gauche qui jouxte le Temple d'Amour est presque entièrement détruite.

La Mairie lance sa restauration en 2001. Les bases, restées à leur place, sont remises à neuf et les six colonnes sont reconstituées.

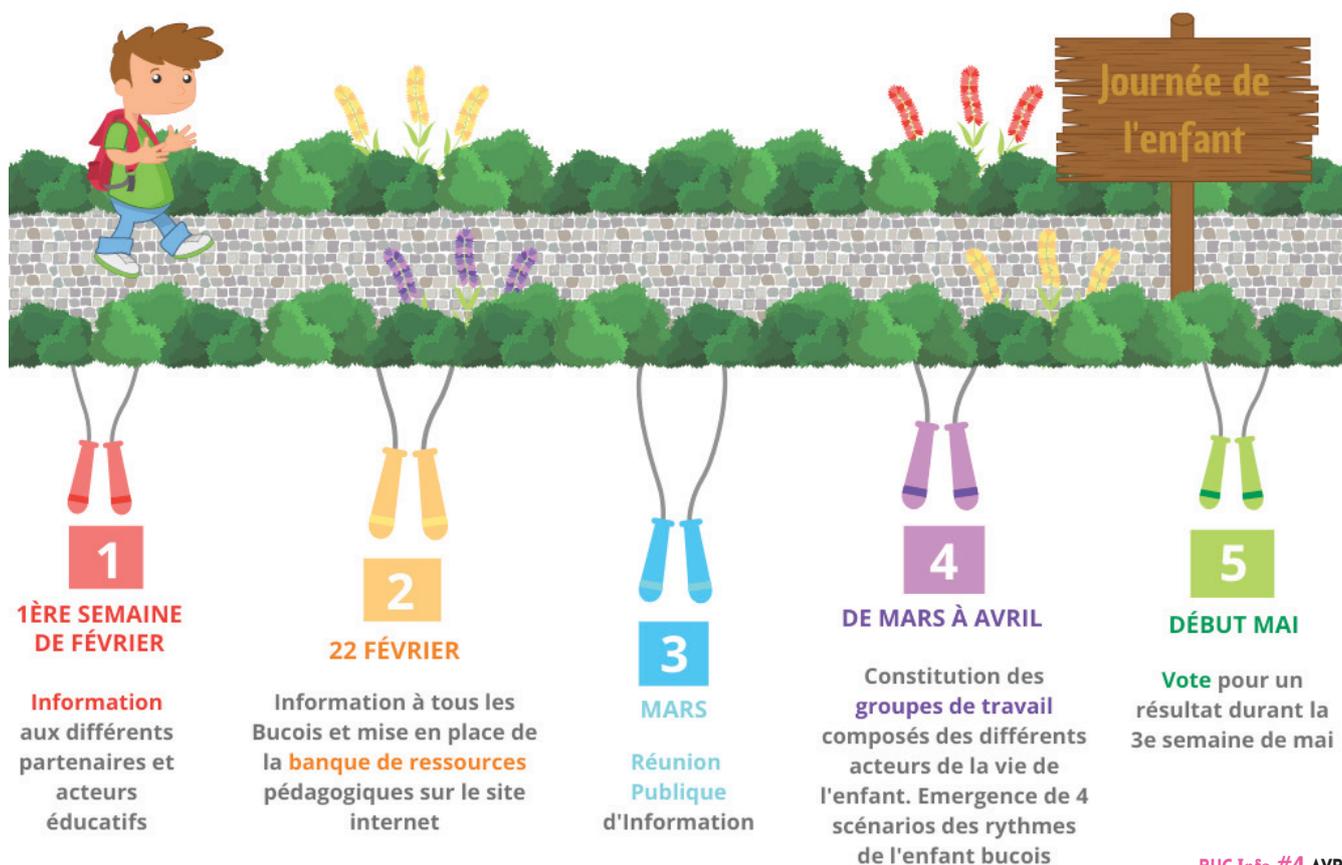
En 2013, la Mairie dans une volonté de conservation de son patrimoine, fait restaurer le Temple d'Amour.



BANQUE DE RESSOURCES



Dans le cadre de la poursuite de la réflexion partagée autour des rythmes de l'Enfant, les synthèses des groupes de travail dédiés ont été mises en ligne dans la banque de ressources (accessible depuis le site de la ville). Vous pourrez donc accéder aux différentes pistes explorées par les élus et associations, les professionnels de l'enfance et les parents délégués des différents groupes scolaires.

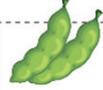
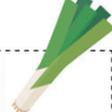
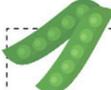


Comment s'occuper de son jardin ?

La meilleure période pour planter les arbustes et les arbres est entre mi-novembre et mi-mars. Lors des plantations, il est conseillé d'ajouter un engrais organique comme du terreau.



CALENDRIER DES SEMIS pour légumes de potager je JARDIN

 ASPERGE Semis intérieurs : 15 février Transplantation : 15 mai	 BROCOLI Semis intérieurs : 1 ^{er} avril Transplantation : 15 mai	 CAROTTE Semis extérieurs : 15 mai	 CÉLERI Semis intérieurs : 1 ^{er} mars Transplantation : 15 mai
 CHOU Semis intérieurs : 15 avril Transplantation : 15 mai	 CHOU DE BRUXELLES Semis intérieurs : 15 avril Transplantation : 15 mai	 CHOU-FLEUR Semis intérieurs : 15 avril Transplantation : 15 mai	 CONCOMBRE Semis intérieurs : 1 ^{er} mai Semis extérieurs : fin mai Transplantation : 1 ^{er} juin
 COURGETTE Semis intérieurs : 1 ^{er} mai Semis extérieurs : 1 ^{er} juin Transplantation : 1 ^{er} juin	 OIGNON VERT Semis intérieurs : mi-avril Transplantation : 15 mai	 HARICOT Semis extérieurs : fin mai-début juin	 LAITUE Semis intérieurs : 15 avril Semis extérieurs : 15 mai à fin juillet Transplantation : 1 ^{er} mai
 OIGNON Semis intérieurs : 15 mars Semis extérieurs : 1 ^{er} mai Transplantation : 15 mai	 POIREAU Semis intérieurs : du 1 ^{er} au 15 mars Transplantation : 15 mai	 POIS MANGE-TOUT Semis extérieurs : 15 avril à fin mai	 POIVRON Semis intérieurs : fin mars à début avril Transplantation : 1 ^{er} juin
 POMME DE TERRE Semis extérieurs : 1 ^{er} mai	 TOMATE Semis intérieurs : 1 ^{er} avril Transplantation : 1 ^{er} juin		

Comment réaliser un gazon ou l'entretenir ?

De mi-mars à mi-mai, c'est la période de semi de gazon. Pour pouvoir le réaliser, il faut évidemment travailler le sol soit avec un motoculteur, ou bien à la bêche pour les plus courageux. Il faut ensuite niveler et épierrer la terre à l'aide d'une griffe, puis semer les graines, et enfin rouler le gazon grâce à un rouleau.

Lors des premiers mois, n'hésitez pas à arroser abondamment tôt le matin ou le soir, car en journée, et avec le soleil, cela pourrait être dangereux pour les jeunes pousses. Les premiers brins d'herbe étant fragiles, évitez de marcher dessus.

Après l'hiver, si votre gazon est abîmé, il est possible de le regarnir pour qu'il soit plus esthétique. Il faut scarifier le gazon et le garnir avec des graines spéciales "regarnissage de gazon".

Les conseils :

- Pensez à affûter la lame de la tondeuse, car une lame abîmée ne coupe pas correctement l'herbe et peut alors amener facilement des maladies et des problèmes de croissance.
- La taille sévère sur les arbres et arbustes est très déconseillée en ce moment, à cause de la montée de sève.
- Pour que vos plantes soient bien arrosées et que les racines se développent mieux, il faut bêcher au pied et dans les massifs.
- Le bambou qui est très apprécié a cependant un gros défaut, ses racines se propagent dans le sol et peuvent envahir une surface très rapidement. Il faut, lors de la plantation, installer un stop-racine qui bloquera sa propagation.



Le saviez-vous ?

En général, une plante est composée, en volume, d'autant de parties aériennes que de racines.



PLANNING DE COLLECTE

À partir du 5 AVRIL

 ORDURES MÉNAGÈRES	MARDI - VENDREDI (sortir les bacs la veille)
 EMBALLAGES ET PAPIERS	MERCREDI (sortir les bacs la veille)
 VÉGÉTAUX	LUNDI dernière collecte avant pause hivernale le 13 décembre 2021 pas de collecte le 16 août 2021 (sortir les bacs la veille)
ENCOMBRANTS (sortir les encombrants la veille)	1^{er} VENDREDI 2 avril 2021 3 septembre 2021 7 mai 2021 1 ^{er} octobre 2021 4 juin 2021 5 novembre 2021 2 juillet 2021 3 décembre 2021 6 août 2021
VERRE	EN BORNE DE COLLECTE Accessibles de 8 h à 21 h 7J/7

Pour plus de détails sur la collecte dans ma rue :

INDIQUEZ VOTRE VILLE, VOTRE RUE ET RETROUVEZ VOS JOURS DE COLLECTE :



<https://bit.ly/3qv6ibk>

VersaillesGrandParc.fr



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

6 avenue de Paris - CS 10922
78009 Versailles Cedex



Bornes de collecte des petits électroménagers



Versailles Grand Parc met à disposition dans la ville une borne de collecte de petits appareils électriques usagés. Cela permet de dépolluer et recycler ces matériaux. Vous trouverez cette borne sur le parking d'Intermarché.

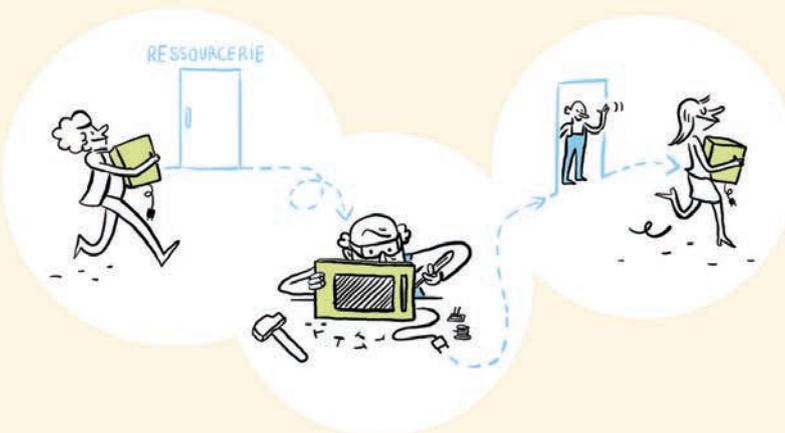
LE PETIT +



JE PENSE AUX RESSOURCERIES DE PROXIMITÉ

Versailles Grand Parc est partenaire de plusieurs ressourceries et associations sur le territoire qui récupèrent les objets dont vous n'avez plus l'utilité. Il est également possible d'y acheter des objets d'occasion. Cela favorise également les liens sociaux, les solidarités et participent à l'économie locale.

Renseignez-vous en amont sur :
VersaillesGrandParc.fr



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

Travaux



Les travaux au sens large représentent une activité forte pour l'équipe des Services techniques et notamment dans l'entretien des bâtiments communaux (écoles, équipements sportifs, espaces verts, etc.). Pour l'année 2021, uniquement pour la section investissement, ce sont 2,524 millions d'euros qui ont été votés par le Conseil municipal (en mars). Nous aurons l'occasion, dans un prochain Buc Info, de détailler certains aspects du budget de fonctionnement, tels que les contrats d'entretien des espaces verts ou de la voirie.

À ces travaux communaux s'ajoutent les travaux des opérateurs de service public sur les réseaux et réalisés par leurs prestataires :

- eau potable (SEOP)
- assainissement (sous compétence de Versailles Grand Parc)

- électricité (Enedis)
- gaz (GRDF)
- fibre
- câble
- téléphonie filaire.

Les travaux sont supervisés par la Direction du Pôle technique.

La gestion du flot des demandes urgentes se fait au fil de l'eau :

- signalements des Bucois sur le site
- sur l'application mobile « Buc 78 », très pratique et qui doit être privilégiée
- ou par un mail adressé en mairie.

Périodiquement, en liaison avec les maires-adjoints concernés, un arbitrage est opéré



Signalez des problèmes constatés dans l'espace public

Téléchargez l'application Buc 78



Dans les mois qui viennent, de gros chantiers vont s'ouvrir :

- le rallongement du quai des bus pour le LFA et le MLK rue de la Minière (300 000 € dont plus de 50 % font l'objet de subvention)
- une 1^{re} tranche d'adaptation de la voirie sur le secteur du LFA et du MLK, afin de renforcer la sécurité des élèves, de faciliter la circulation et le stationnement en heures de pointe (300 000 €)
- la réalisation des nouveaux terrains de sport dans le parc du Château (études lancées par le Département), dont les travaux pourront être lancés en 2022, lorsque le nouveau LFA ouvrira ses portes et que les bâtiments provisoires auront été retirés.



par le directeur du Pôle entre les travaux qui peuvent être pris en charge en régie par l'équipe des Ateliers municipaux ou ce qui doit être sous-traité.

Prenons quelques exemples récents :

- Les 2 locaux de stockage de déchets des commerçants de la place du Marché, dont la gestion a été confiée à une entreprise extérieure, pour des raisons techniques et de délais.
- Les travaux du mur de clôture, de la grille, ainsi que le nettoyage et la remise en peinture des portiques d'accès des parkings du stade Dufranne et Pasteur ont été confiés à l'équipe des Ateliers.
- Le remplacement des mains courantes le long du cheminement de la Bièvre, rue des Frères Robin, a été entièrement réalisé par l'équipe des Ateliers.

▪ les études puis les **travaux de réhabilitation thermique de la plupart des bâtiments communaux** :

- écoles, centres de loisirs,
- ancien gymnase,
- etc.

Pour ces travaux, nous sollicitons des aides financières des plans de relance français mais aussi européen. Si ces aides étaient obtenues, les travaux s'échelonnent de 2021 à 2024.

Buc Info reviendra régulièrement sur tous ces dossiers qui feront l'objet de concertation et de présentation détaillée.

L'autorisation de voirie prend généralement la forme d'une décision unilatérale (arrêté).

I - LES DIFFÉRENTES AUTORISATIONS DE VOIRIE

1 - La permission de voirie :

- précise les modalités techniques de l'occupation et de l'exécution des travaux,
- fixe les périodes, dates et délais d'exécution,
- est donnée pour une période de temps déterminée,
- ne crée pour l'occupant aucun droit au maintien de ses ouvrages à l'emplacement retenu et ne le dégage en rien des obligations ou charges lui incombant en cas de suppression, modification, dégradation de l'espace public ou déplacement commandé par l'intérêt du domaine public.

2 - Le permis de stationnement

Le permis de stationnement est l'acte autorisant le stationnement pour travaux, déménagement... ou le dépôt de meubles sur le domaine public ou le surplomb de ce dernier. Les meubles concernés peuvent être de toute nature : ils sont généralement liés à une activité professionnelle (terrasse de café, étalage de commerçants...) ou à une activité ponctuelle (échafaudage, dépôt de benne, de matériaux...). Ces autorisations d'occupation temporaire peuvent donner lieu à redevance.

Le permis de stationnement est délivré par le titulaire des pouvoirs de police de la circulation.

II - FORME DE L'AUTORISATION DE VOIRIE

L'autorisation de voirie prend généralement la forme d'une décision unilatérale (arrêté).

III - MODALITÉS DE PRÉSENTATION, D'INSTRUCTION ET DE DÉLIVRANCE

La demande est formulée sur papier libre ou par mail par le pétitionnaire (propriétaire ou mandataire) et contient les renseignements auxquels les travaux, l'intervention ou le stationnement se rapportent, à savoir, l'objet, l'indication de la rue et du numéro, l'adresse postale ou



mail du pétitionnaire si celle-ci est différente de celle du bénéficiaire, en vue de la notification. Elle doit indiquer la date d'intervention et de stationnement et la durée pour laquelle l'occupation temporaire est sollicitée.

Elle doit être déposée en mairie **au minimum 10 jours** avant la date d'intervention, d'occupation ou de stationnement.

L'objet de la demande ne devra pas porter atteinte :

- au domaine public
- à la sécurité routière
- au droit des tiers éventuels
- le cas échéant, au principe de la liberté du commerce et de l'industrie.

La décision prise par le Maire en tant qu'autorité administrative compétente, est ensuite notifiée au demandeur. Une expédition de l'autorisation est remise au bénéficiaire s'il est différent du demandeur.

IV - DURÉE DE L'AUTORISATION ET CONDITION D'EXTINCTION

Les autorisations de voirie sont données pour une **durée limitée**.

Ouvrir votre porte quelques semaines à un demandeur d'asile

Vous souhaitez participer à une aventure humaine ? Vivre de véritables rencontres dans la confiance et la fraternité ?



« Il s'agit d'offrir un hébergement et une hospitalité temporaire, un mois environ, à une personne dont la demande d'asile est en cours, qui a le droit d'être sur le territoire français », explique Xavier Geoffret, relais du programme JRS à Jouy-en-Josas, Buc et les Loges-en-Josas. « Ainsi cette personne, qui a souvent traversé des épreuves douloureuses,

aura un peu de répit dans un cadre familial serein, propice à lui donner la force de poursuivre son parcours. »

Et aussi de découvrir notre culture et de mieux s'intégrer. « À mon arrivée en France, je ne connaissais pas la langue, la nourriture, les transports. La famille qui m'accueillait

m'a beaucoup aidé. En plus des cours, j'ai appris le français en parlant avec eux », témoigne Tsering, 29 ans, d'origine tibétaine. Aujourd'hui, il est serveur en CDI dans un hôtel à Paris !

Une expérience enrichissante pour tous

Des personnes de Buc et de Jouy s'y sont engagées. « Quand on y a goûté, les doutes s'envolent », souligne un père de famille à Jouy. « Ces personnes nous apprennent plein de choses, ce partage et apprentissage mutuel, ces belles rencontres font relativiser beaucoup de choses », ajoute son épouse.

Au printemps dernier, pendant le 1^{er} confinement, Dominique et Christine Croiset de Buc ont accueilli Mouhamadou, du Mali. Ils sont enthousiastes : « Ce furent des moments formidables d'échanges, de partage et d'enrichissements mutuels. Cette expérience de rencontre inoubliable qui repose sur la confiance mutuelle, nous sommes bien sûr prêts à la recommencer ! »

Christine JL a aussi accueilli Mouhamadou à deux reprises. Ils ont échangé sur leurs différents us et coutumes de la culture, des religions... mais aussi sur leurs nombreux points communs tels que leurs aspirations dans la vie, même si son expression est différente, et l'importance du respect de l'autre. Christine témoigne, « Je suis touchée par sa résilience, son intelligence à s'adapter à notre culture et apprendre nos façons de vivre, par son infinie patience face à une administration trop complexe et ralentie par le Covid. Et malgré l'angoissante inconnue de sa vie future, il a une volonté farouche de travailler et une reconnaissance touchante envers tous ceux qui l'aident ».

Les accueillants se concentrent sur l'accueil et la rencontre. Pour les démarches administratives, le demandeur d'asile est épaulé par un accompagnateur de JRS France. Cette association lutte contre l'isolement et l'exclusion sociale des demandeurs d'asile et des réfugiés, et défend leurs droits par un programme de plaidoyer, aux niveaux national et européen.



Contacts :
xavier.geoffret@free.fr
ou chcroiset@yahoo.fr

Rompre l'isolement

La crise sanitaire a bouleversé nos modes de vie. Il est possible que vous éprouviez en ce moment un sentiment de mal-être, de la tristesse, ou encore que vous ayez du mal à dormir ou à travailler.

Ce n'est pas anormal, et il ne faut pas pour autant laisser ce mal-être durer.

Pour vous aider à faire face, la Fondation FondaMental avec le soutien de la Région Ile-de-France propose, aux étudiants franciliens, ce site totalement gratuit et anonyme, dédié au soutien psychologique et à l'écoute.

Conçu pour vous par des professionnels du soutien psychologique, vous trouverez des informations, des conseils, des exercices pratiques à effectuer chez vous, et vous pourrez bénéficier de téléconsultations (jusqu'à 3 gratuites) avec des psychologues.

Ce site a été pensé pour les étudiants de la Région Île-de-France. C'est le vôtre.



Questionnaire sur la conciergerie

Dans le cadre de sa politique seniors, la Ville de Buc souhaite mettre en place une conciergerie afin d'aider les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes handicapées dans leur vie quotidienne.

Ce guichet unique permettrait à ses adhérents de bénéficier :

- De services payants (coiffure, esthétique, optique...) réalisés à domicile par des professionnels
- De petits travaux payants réalisés par le concierge de la ville
- De visites conviviales réalisées par des bénévoles
- D'un accompagnement gratuit dans la relation aux entreprises pour la réalisation de travaux plus importants.

Senior ou enfant de senior bucois, nous vous invitons à répondre au questionnaire :



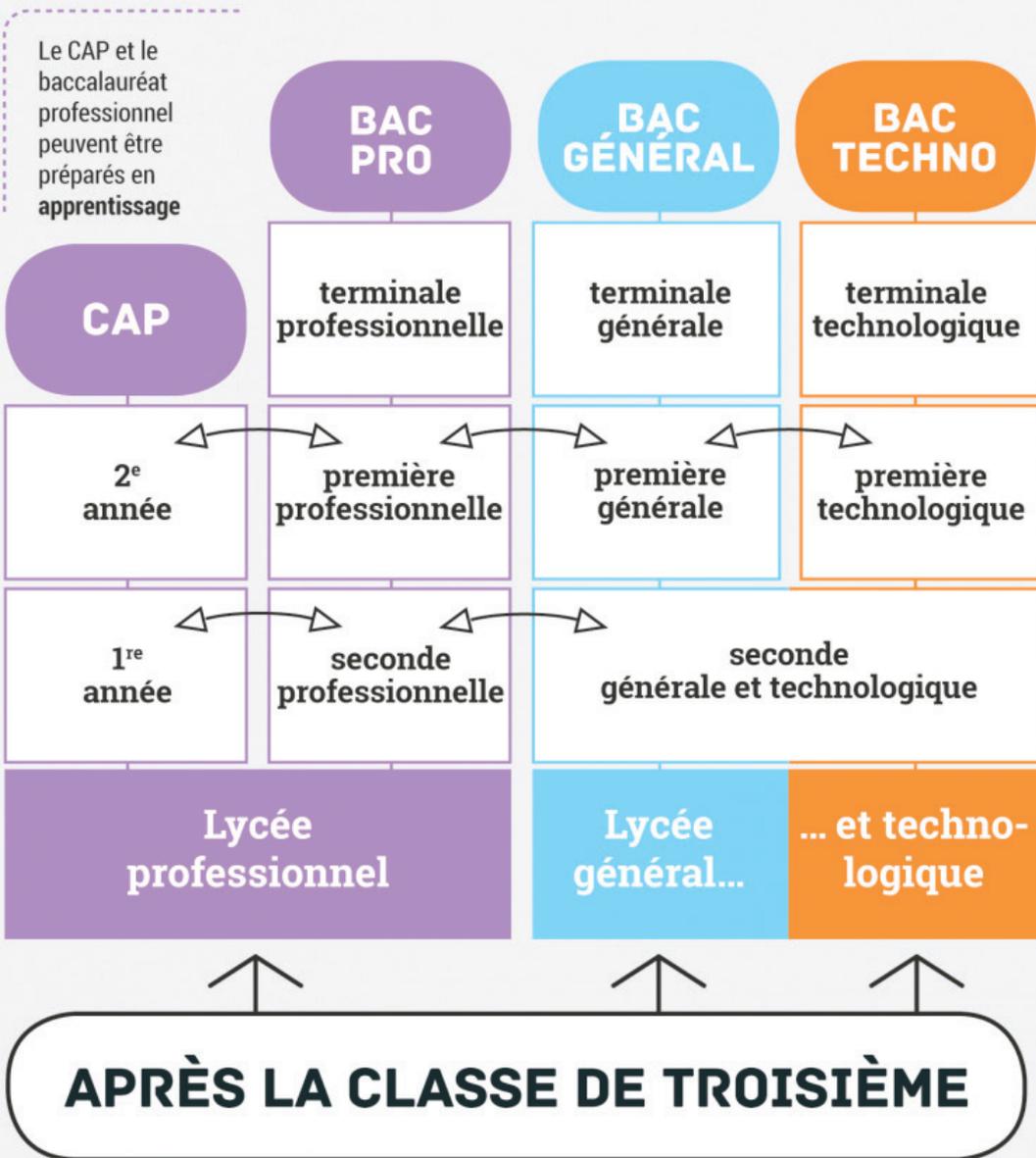
<https://forms.gle/mektzZLZTnZFtnTw8>



Que faire après la 3e ?



LA SCOLARITÉ AU LYCÉE



↔ Des passerelles entre les différentes voies sont possibles.



Retrouvez la liste de tous les lycées publics de la région sur <https://urlz.fr/ffvu>



Que faire après la terminale ?



LE SCHÉMA DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Les filières présentées ici sont accessibles directement après le bac. D'autres accès existent, ainsi que des passerelles.

L'université dispense des formations générales et professionnelles. Elle prépare aussi aux études de santé.

Ces écoles forment à différents domaines : communication, art, industrie, tourisme, commerce, transport, social, paramédical...

Le lycée dispense des formations de niveau bac + 2 ou bac + 3.

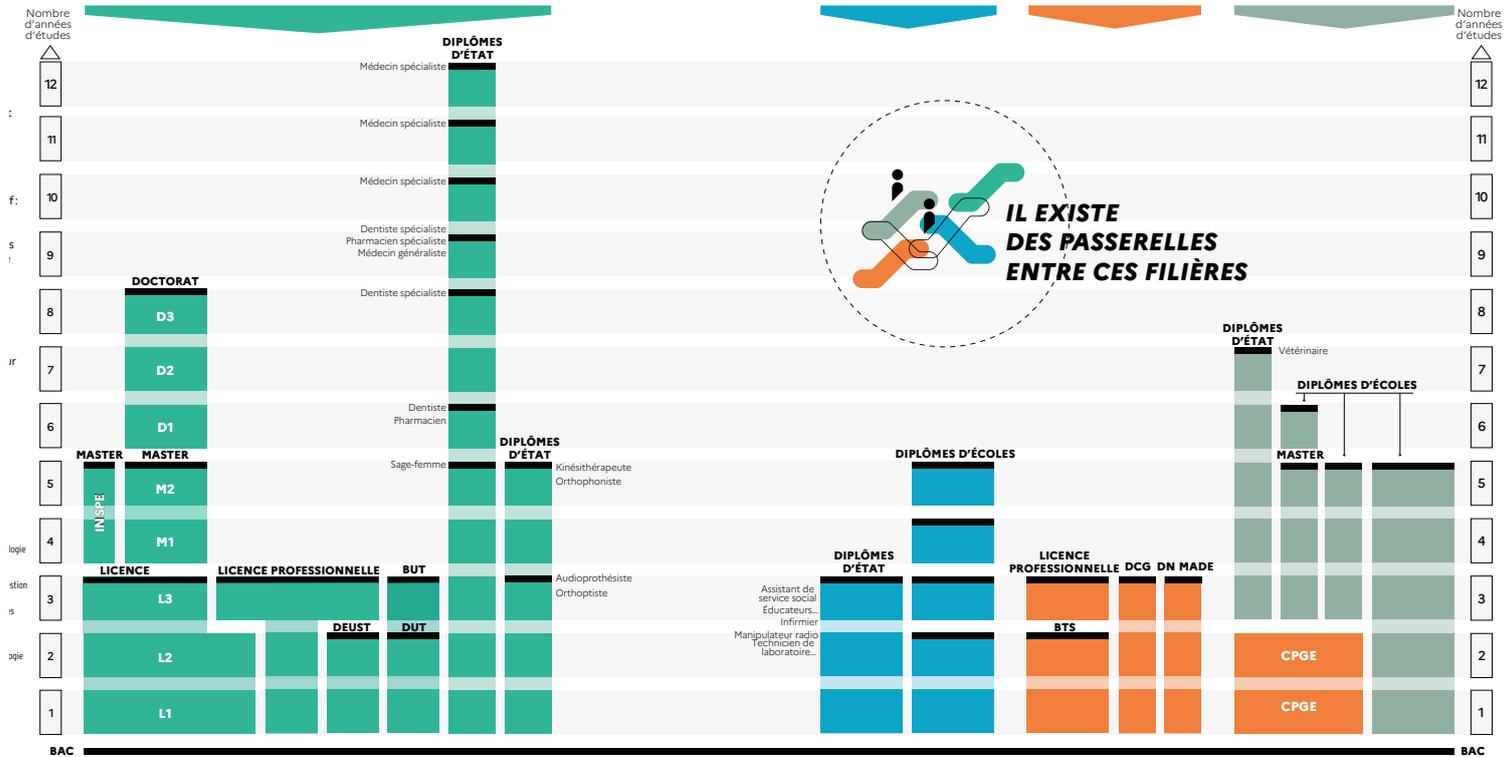
Les écoles d'ingénieurs ou de commerce, les ENS, les IEP et les écoles d'art publiques délivrent des diplômes de niveau bac + 5.

UNIVERSITÉ

ÉCOLES SPÉCIALISÉES

LYCÉE

GRANDES ÉCOLES



IL EXISTE DES PASSERELLES ENTRE CES FILIÈRES

LE LMD, UN CADRE EUROPÉEN

La plupart des formations françaises de l'enseignement supérieur ont adopté l'organisation européenne des études avec trois paliers en 3, 5 et 8 ans après le bac : licence (L), master (M) et doctorat (D). Double objectif : des diplômes reconnus dans toute l'Europe et au-delà, et une mobilité des étudiants facilitée grâce au programme Erasmus+. Pour chaque diplôme, les enseignements sont scindés en semestres, correspondant chacun à 30 crédits, capitalisables et transférables en France (d'un établissement supérieur à l'autre) et en Europe (d'un pays à l'autre). Sont également organisés selon le LMD : les BUT, les BTS, les prépas, les études de santé, d'architecture...

Diplôme délivré

- BTS** : brevet de technicien supérieur
- BUT** : bachelier universitaire de technologie
- CPGE** : classes préparatoires aux grandes écoles
- DCG** : diplôme de comptabilité et de gestion
- DE** : diplôme d'État
- DEUST** : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
- DN MADE** : diplôme national des métiers d'art et du design

Retrouvez la liste des journées portes-ouvertes des écoles d'enseignement supérieur près de Buc sur <https://jpo.onisep.fr/?idf>

- DUT** : diplôme universitaire de technologie
- ENS** : école normale supérieure
- IEP** : institut d'études politiques
- INSPE** : institut national supérieur du professorat et de l'éducation
- L1** : 1^{re} année de licence
- M1** : 1^{re} année de master
- D1** : 1^{re} année de doctorat



Commerces **Restauration rapide**



La Capri

Le foodtruck **La Capri** existe depuis 25 ans. Il est géré par Monsieur Cousin, aidé par une employée, contents d'être à Buc, où le foodtruck marche bien.

Ils proposent **25 sortes de pizzas** : « *Un gage de qualité, la pâte est notre atout, croustillante, façonnée entièrement à la main et issue d'une longue fermentation.* »

Toutes leurs marchandises sont fraîches et les fromages proviennent d'une fromagerie dans l'Eure-et-Loir.



Vous trouverez La Capri devant Intermarché **les lundi et jeudi, 11-14h et le jeudi 16-21h.**

Tél. : 06 04 02 07 40

✉ Alain.cousin78310@gmail.com

🌐 www.foodtrucklacapri.fr

📱 @ food truck la capri



Little Bouddha

L'aventure Little Bouddha est le fruit d'une rencontre entre Punpilai originaire de Thaïlande, passionnée par la gastronomie et la cuisine, et Richard, Bucois. Désirant changer de vie et de voie professionnelle, après des formations et des stages, ils ont créé leur « food truck ». Avec son savoir-faire et ses astuces familiales, Punpilai espère faire voyager et découvrir la richesse de la cuisine

thaïlandaise par des plats variés, en privilégiant les saveurs et le respect des recettes.

Nos menus changent chaque semaine afin de varier les plaisirs....



Tél. : 06 11 05 46 70

Intermarché Buc **mardi mercredi et vendredi 11h - 14h, vendredi 17h15 - 20h** (quand le couvre-feu sera fini !)

📱 **Little Bouddha food truck**

La Sandwicherie



En 2009, Anne Luc-Frimval a créé La Sandwicherie, dans le local où sa mère tenait une pizzeria. Habitante de Buc, elle a fait le choix d'ouvrir un service restauration rapide, à midi, afin de pouvoir être disponible pour ses enfants.

Vous y trouverez **sandwichs, paninis, salades, pâtes chaudes, la spécialité du jeudi - coquillettes-jambon-gruyère, desserts et boissons**, ainsi que des **menus** et des **pauses-goûter et pauses-déjeuner**.



+ 374 rue Louis Blériot
Lundi - vendredi : 10h-14h30
@ la_sandwicherie_buc
f la sandwicherie

Le Tiparillo

Le Tiparillo : un café, un tabac, une brasserie, un restaurant pizzeria - et on y trouve des cartes loto FDJ et des timbres fiscaux.

Depuis 2015 à Buc, Le Tiparillo est géré par Djamel Kasmi, débiteur Tabac/Bar/ Brasserie et Cuisinier de métier, accompagné par Nathalie, responsable de salle et de vente des produits.

Plats : pizza, cuisine traditionnelle.

Commerce de proximité, nous faisons le mieux pour tous et remercions nos clients bucois, et ceux qui viennent d'ailleurs, pour leur soutien.

+ Tabac, Loto, Bar 7h-20h
Lundi au Samedi
Restauration 11h30 - 14h30
Lundi au Samedi 18h- 20h
Pizza Vendredi
402 rue Louis Blériot
Tél. : 09 51 38 92 21 - 06 51 31 19 85
✉ letiparillobuc@gmail.com
f Letiparillo



+ 50 Route des Boulangers,
dans la ZAE
Horaires : 12h - 15h30 lundi -
samedi
Tél. : 01 39 56 17 54
f TOKYO Bienvenu



Tokyo Bienvenu

En 1990, Monsieur JingQuan Xiang a quitté sa ville natale, au sud de Shanghai, pour venir s'installer en France. En octobre 2010, il a créé Tokyo Bienvenu, géré maintenant par

son fils Xiang Chen. Tokyo Bienvenu s'est spécialisé dans les cuisines japonaises et chinoises, avec un buffet à volonté à midi. Avec la situation sanitaire actuelle, leur offre a évolué vers la vente à emporter, avec un choix très riche.

Budget Participatif #1 de Buc

Le premier Budget Participatif de Buc a été lancé dès la première année de mandature.

Engagement fort de l'équipe majoritaire, il répond à la demande d'implication, d'écoute et de concertation de la part de toutes les Bucoises et les Bucois.

Ainsi, pour 2021, 1 % du budget d'investissement, soit une enveloppe de 100 000 euros, a été réservée pour réaliser des projets portés par les habitants. L'objectif étant de faire émerger des projets citoyens, co-construits et répondant à l'intérêt général.

Pour ce faire, un nouvel outil de modernisation de la participation citoyenne et de l'action publique locale à Buc était donc nécessaire.

Une plateforme numérique participative a été mise en place <https://participation-citoyenne.mairie-buc.fr/>

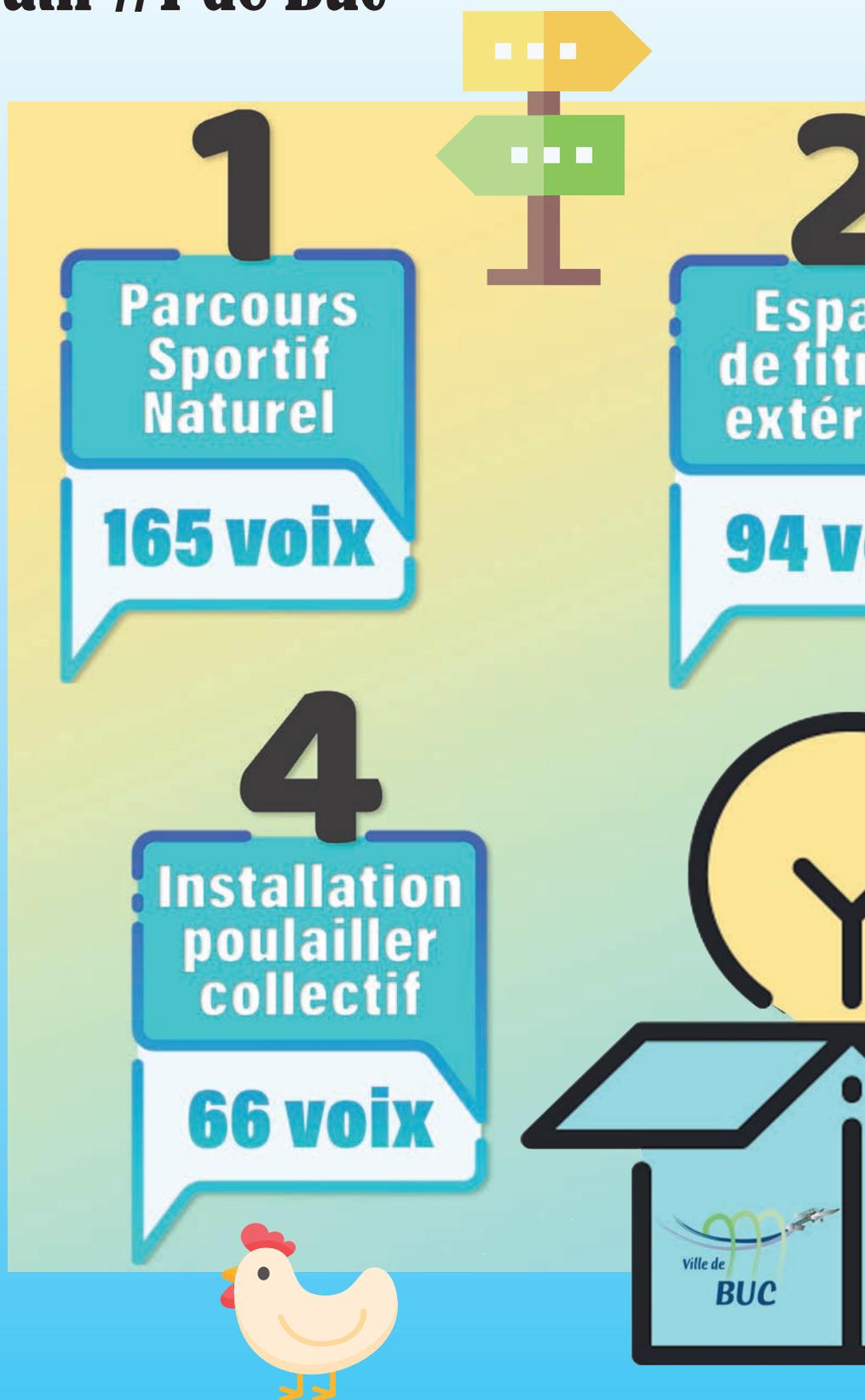
Elle est appelée à devenir un espace d'expression pour les citoyens.

La mairie compte y encourager et accompagner l'émergence d'idées. Elle permet également d'assurer une communication claire et régulière.

Le Budget Participatif a été mis en place dès le 15 octobre 2020. Les porteurs de projets ont pu commencer à déposer leurs différentes idées et propositions pour Buc, selon le principe établi «**Vous proposez, Vous décidez, Nous réalisons**».

Ainsi pour ce 1er exercice, 65 projets ont été déposés ! Ce qui démontre l'attente et la détermination des habitants de faire de la démocratie constructive une réalité.

Dès la fin de la 1^{re} phase du dépôt des projets, ces derniers sont passés (début décembre) en comité de présélection. Composé d'élus des 2 groupes (majorité et minorité) et de 3 citoyens, afin d'étudier la recevabilité des projet.





3

Abris
pour
chats

67 voix

5

Plantes
aromatiques
pour tous

59 voix



Liste des critères établie en amont :

- l'intérêt général
- la compétence communale
- la précision dans la présentation
- ne pas être en doublon avec une action déjà portée par la ville ou à venir
- être de nature d'investissement et générer peu de frais de fonctionnement
- être réalisable en 2021.

Les Services Municipaux ont par la suite étudié la faisabilité administrative et technique. Et après un nouveau passage en comité de présélection, 14 projets ont été soumis aux votes des administrés.

Une dizaine de projets n'ont pas été présentés, mais seront néanmoins conduits par la Ville, en lien étroit avec les porteurs de ces propositions.

Cinq projets ont été retenus dans le cadre de ce premier Budget Participatif :

- Parcours Sportif Naturel : **15 000 €**
- Espace de fitness extérieur : **15 000 €**
- Abris pour chats : **500 €**
- Installation d'un poulailler collectif : **4 000 €**
- Plantes aromatiques pour tous : **5 000 €**.

Nombre total de votants pour ce premier exercice : **384**.

Un 6^e projet est arrivé en 2^e position (avec 162 voix) et est en attente de confirmation pour sa faisabilité :

- Eco Lieu «La Pépinière» (jardin permaculture) : **60 000 €**.

Les procédures de vérification sont en cours. Nous vous tiendrons informés.



La Municipalité souhaite remercier chaleureusement toutes les Bucoises et tous les Bucois qui se sont mobilisés pour ce premier Budget Participatif et leur donne déjà rendez-vous pour le second exercice qui sera lancé dès la fin de l'été 2021.

Arrêt sur images

Les photos ont été prise dans les centres de loisirs



Les CM1 ont fabriqué des cabanes à oiseaux avec Aubin



Création de mini-terrain de basket



C'est sur le thème des superhéros que les petits Bucois ont fabriqué ces figurines



Les maternels du groupe d'Anais ont créé une fresque égyptienne

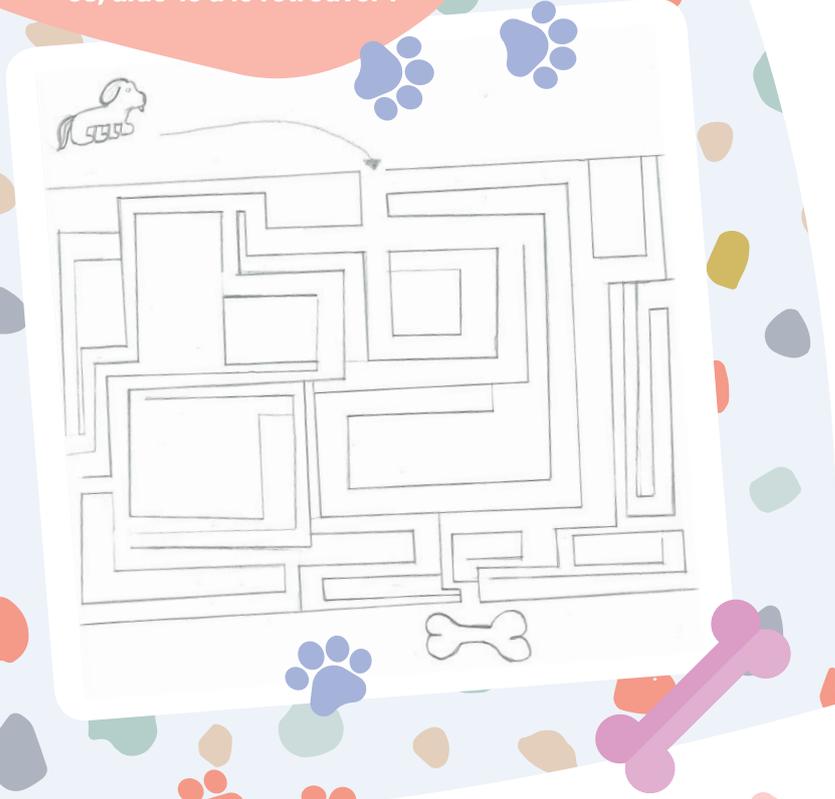


Journée Carnaval chez les maternels de Louis Clément



Labyrinthe de Manon

Le petit chien cherche son os, aide-le à le retrouver !



Enfance Éducation

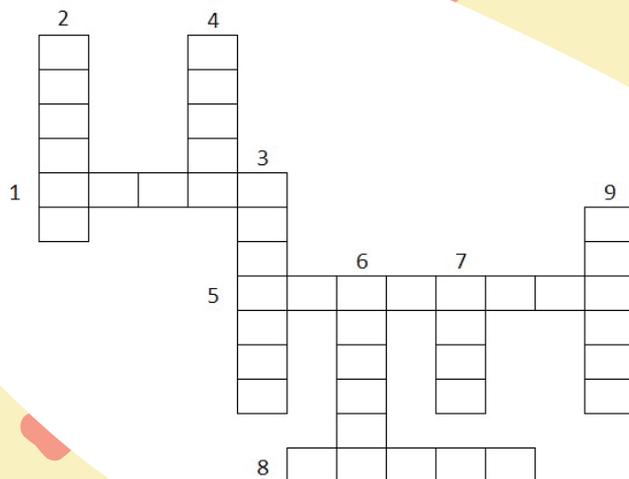
Labyrinthe de Léa



Enigme de Nicolas

Mon premier est très précieux,
mon second vit dans les cieux,
mon tout est un fruit délicieux.

(réponse en bas de page)



Mots fléchés de Julie

1. On y voit la Grande Muraille
2. Là où se trouve La Tour Eiffel
3. On y voit la Sagrada Familia
4. On l'appelle le pays du Soleil Levant
5. On y voit la Statue de la Liberté
6. C'est le pays des Pyramides
7. On y voit le temple du Taj Mahal
8. On y trouve le Machu Picchu
9. On y voit le Corcovado

RÉPONSES ÉNIGME : Une Orange (Or-ange)

RÉPONSES MOTS FLÉCHÉS : 1-Chine, 2- France,

3-Espagne, 4-Japon, 5- Amérique, 6 - Egypte,

7-Inde, 8-Pérou, 9-Brésil

En forme ensemble



épisode

2

Parcours pour les seniors



Ludovic Brulard, notre éducateur sportif auprès des scolaires, vous propose un parcours sportif adapté aux débutants et confirmés.



Plan des Parcours : L'Étang de la Geneste

1 Gammes athlétiques adaptées :

- Talons/fesses en marchant
- Ronds de jambes latéraux
- Marche sur pointe de pied bras tendus au-dessus de la tête
- Marche avec exagération de l'amplitude des mouvements (bras et jambes)



2 Inspirations thoracique maximales et expirations ventrales (sans descente du niveau de la cage thoracique)



3 Trottiner sur place



4 En équilibre sur un pied, petites flexions/extensions de la jambe (possibilité de se tenir à un arbre pour garder l'équilibre, *10 pour chaque jambe)



5 Position de chaise au-dessus du banc (sans s'asseoir)



6

En position debout, les épaules détendues, le buste et la tête alignés. Pliez le cou vers le bas, rapprochant le menton à la poitrine et ensuite montez la tête vers le haut. Tournez la tête vers la gauche puis vers la droite. Inclinez votre tête vers vos épaules, d'abord vers la droite puis vers la gauche, toujours en faisant des mouvements lents



7

Larges rotations du bassin (mains sur les hanches, *15 de chaque côté)



8

Mains sur les épaules, dessinez un rond avec le coude (*15 en avant, puis en arrière de chaque bras)



9

Montées de genoux sur place en vitesse de marche (coordonnez avec le bras opposé)



10

Balancés de jambes tendues d'avant en arrière en posture droite avec appuis manuels contre un arbre



Rappel des prérequis à la pratique physique

- **S'équiper** : choisissez le type de chaussures, protections et vêtements adaptés à votre morphologie, à la surface (tout terrain), à la marche ou à la course à pied.
- **S'alimenter** : misez sur les aliments riches en glucides et protéines maigres, limitez le gras, hydratez-vous suffisamment et choisissez des aliments faciles à digérer. Mangez au moins 3h avant la pratique.
- **Prévoir** : pensez à emmener une bouteille d'eau pour vous hydrater et prenez un téléphone mobile si vous pratiquez votre activité dans un endroit isolé.
- **S'échauffer** : cela permet une bonne mise en confiance et de préparer l'organisme à faire face aux différentes contraintes liées à l'exercice physique.



SENIORS

Objectifs Seniors

- Maintenir une certaine motricité
- Maintenir son capital musculaire et osseux
- Renforcer le cœur et réguler la tension
- Oxygéner les organes
- Favoriser le sommeil
- Découvrir et redécouvrir des exercices physiques simples et aisés à réutiliser
- Renouer le lien avec la nature bucoise
- Passer un moment de détente et pourquoi pas de convivialité !

POUR BUC NATURELLEMENT

Les Bucois qui lisent cette tribune seront assurés de l'esprit toujours constructif et vigilant de notre groupe

Implication sur les rythmes scolaires

Dans notre précédente tribune, nous souhaitions une large concertation sur les rythmes scolaires. La consultation a débuté et nous nous en réjouissons même si les délais sont désormais courts. Les élus PBN sont impliqués dans les groupes de réflexion et force de proposition dans la commission Éducation, sur les questions pratiques comme sur le fond. Nous souhaitons aboutir à la mise en œuvre d'une organisation offrant une place centrale au bien-être de l'enfant en milieu scolaire et périscolaire qui tienne compte du rythme hebdomadaire et journalier.

Urbanisme : objectifs clairs et décisions s'imposent

La multiplication des groupes de travail et le manque d'une vision transversale nuit à la définition d'objectifs précis pour chaque projet, ce qui laisse le champ libre aux pressions des promoteurs. C'est à la mairie de fixer le nombre et le type de logements manquants pour proposer un parcours résidentiel attractif, adapté aux différentes populations. Nous aimerions être davantage associés aux réflexions globales qui font défaut.

- Nous avons présenté un acquéreur pour le terrain de l'ex maison médicale -projet suspendu à grands frais, sans concertation-. Il s'agit de créer une maison d'accueil pour 6 à 8 jeunes femmes handicapées. Ce projet social, solidaire, a intéressé M. le Maire mais le groupe majoritaire cherche à positionner un OPHLM. Nous le regrettons et espérons que la mairie aura le courage de saisir une opportunité en matière d'habitat inclusif sur le modèle de "la maison des sages" qui complètera nos obligations en logements sociaux en désendettant Buc.
- Le "terrain Pagès", acquis en fin du mandat, offre des opportunités pour des projets attendus par les Bucois : coworking, espace jeunes, jardin partagé et/ou tiers lieu. A ce stade, la ville supporte la charge de cet achat sans qu'aucun projet utile à la collectivité n'y voie le jour.
- Le projet d'un promoteur aurait conduit à détruire en grande partie la maison Blériot. Nous avons exprimé notre volonté de préserver au maximum ce patrimoine communal historique, ce qui semble être l'avis des riverains.

Budget participatif : processus décisionnel nébuleux

Comment ne pas s'étonner des résultats publiés ? Nous reparlerons de la « démocratie participative ».

Un véritable plan de soutien aux commerces est nécessaire

Lors du vote du Budget Primitif, nous nous sommes étonnés de l'absence de budget communal pour soutenir les commerces en proie aux difficultés de la crise sanitaire. Rajoutée in extremis, la délibération concernant la candidature à un financement départemental lancé le 9 février ne doit pas dédouaner la commune d'efforts complémentaires.

Les Bucois n'ont pas à rougir de leur niveau d'équipements

Le dépliant "Budget Communal" pointait la dette de Buc en regard de communes de 20000 habitants. Pourquoi donc dans la mesure où notre endettement excède de peu la moyenne des communes de notre strate ?

Association Pour Buc Naturellement

Nous sommes ravis de vous annoncer la création de cette association qui organisera des événements, des conférences, et vous associera à sa réflexion sur des projets destinés à améliorer le cadre de vie et à tourner Buc vers l'avenir. Manifestez votre intérêt par mail à contact@pourbucnaturellement.fr

Vos conseillers municipaux : J. Espinos, C. Gasq, F. Gaulier, T. Hullot, R. Jourdan, C. Le Dantec et L. Weiss.

Le saviez-vous ?

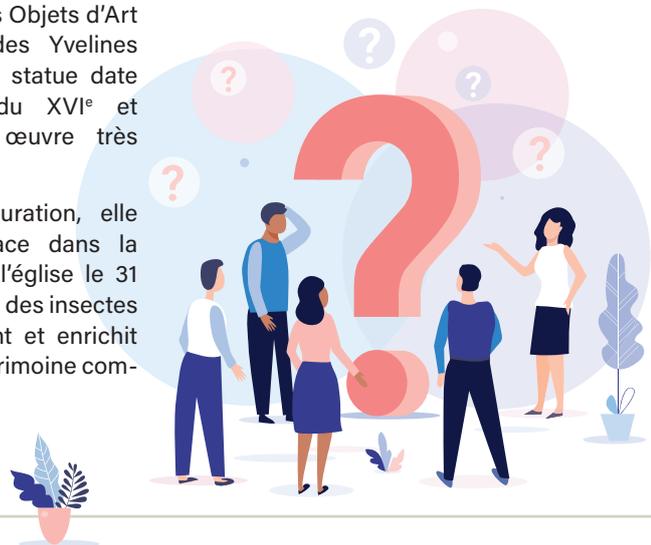
La sculpture « la Vierge à l'enfant », haute de 1,02 m est un don de Madame Dargère née Le Tirant à la paroisse. Elle était originellement placée dans la niche du mur de façade de l'ancienne maison de son père, située au n° 920 rue Louis Blériot.

Après quelques péripéties dont un cambriolage à la maison paroissiale, Madame Dargère propose d'en faire don à la commune afin que la statue soit expertisée, restaurée et classée, puis exposée dans l'église.



L'expertise menée en 1997 par la Conservatrice des Antiquités et des Objets d'Art des Archives des Yvelines confirme que la statue date probablement du XVI^e et constitue une œuvre très intéressante.

Après sa restauration, elle retrouve sa place dans la niche vitrée de l'église le 31 mai 1999, sauvée des insectes qui la rongeaient et enrichit désormais le patrimoine communal.



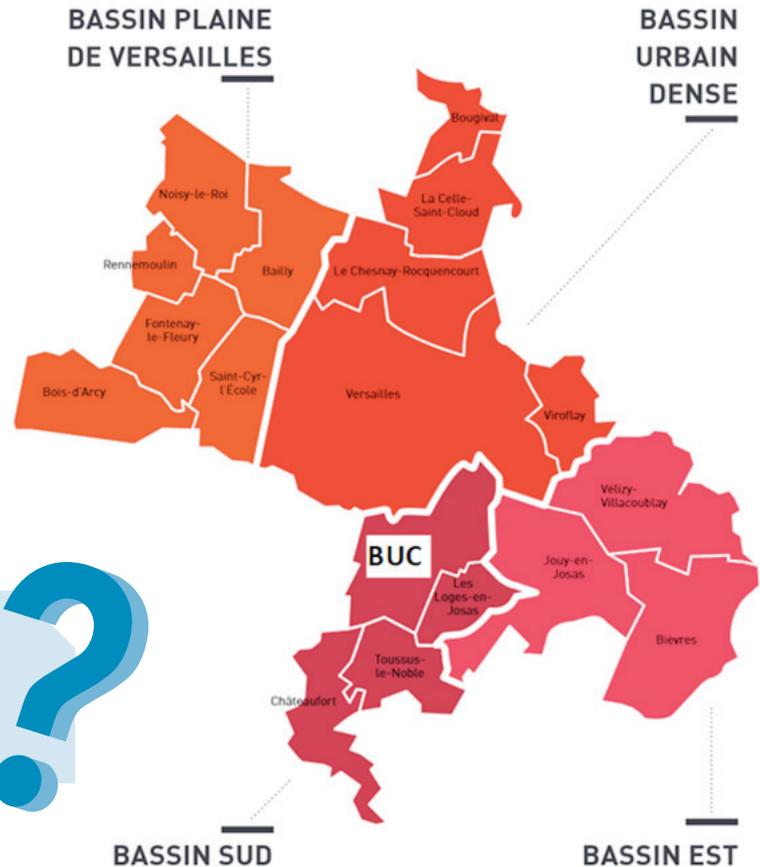
La Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc (VGP) et la ZAE

Étendu sur 12 400 hectares et 18 communes, le territoire de Versailles Grand Parc, centré sur Versailles, s'articule autour de :

La Plaine de Versailles au nord-ouest : Bailly, Bois d'Arcy, Fontenay-le-Fleury, Noisy-le-Roi, Rennemoulin, Saint-Cyr-l'École

Le centre urbain : Bougival, La Celle Saint-Cloud, Le Chesnay-Rocquencourt, Vélizy-Villacoublay, Versailles, Viroflay

La vallée de la Bièvre et le Plateau de Saclay au sud-est : Bièvres (Essonne), Buc, Châteaufort, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, Toussus-le-Noble



Le saviez-vous ?

La commune la moins peuplée est Rennemoulin (112 habitants) et la plus grande, sans surprise, 800 fois plus peuplée, Versailles (87 300 habitants).

Tournées vers le plateau de Saclay, au sein de l'**opération d'intérêt national (OIN) Paris-Saclay**, les communes du sud de VGP, dont Buc, appartiennent à l'ensemble économique appelé la « **vallée de la science** ». Dans ce pôle scientifique et technologique de rang mondial se trouvent **plusieurs clusters économiques** : les pôles de compétitivité Mov'eo et Systematic et l'Institut de Paris-Saclay pour l'Efficacité Énergétique (PS2E) implanté aux Loges-en-Josas.

Ce tissu économique est marqué par des **activités liées à la recherche et développement et à l'innovation**, avec le centre international de recherche du groupe Air Liquide aux Loges-en-Josas, le siège européen de l'imagerie médicale General Electric Healthcare à Buc et Safran Engineering Services à Châteaufort. On y trouve des filiales de grands comptes et des PME de pointe, en particulier dans les secteurs de la défense et de l'aéronautique.

Parmi les ZAE (Zones d'Activité Économique) de VGP, celle de Buc est la 2^e **plus importante**, après celle de Vélizy-Villacoublay. L'**offre de Buc**, avec des **locaux mixtes**, bureaux + espaces pour ateliers, petite production ou stockage, est plus diverse, avec des loyers moins élevés, que celle de Vélizy.

Augmenter l'attractivité de la ZAE

Nous avons 2 rôles principaux, complémentaires à ceux de VGP et facilités par notre proximité géographique :

- Développement Économique :** Nous tâchons de connaître, au fur et à mesure, les entreprises, de faciliter et accélérer les installations et de lutter contre les vacances, tout en partageant des informations avec VGP.
- Veille :** Michel Fastré, Conseiller Municipal responsable de la ZAE : « Nous passons hebdomadairement pour nous assurer que les activités des entreprises respectent le PLU (Plan Local d'Urbanisme) et pour repérer des soucis : l'entretien et l'aspect général, les nuisances et les dégradations sur la voirie et ses abords. »



+ Pour signaler aux services de la Mairie des anomalies (voirie, espaces verts, déchets), nous utilisons Buc en Poche, téléchargeable sur PlayStore ou AppStore, et encourageons les entreprises, et vous aussi, à faire de même.

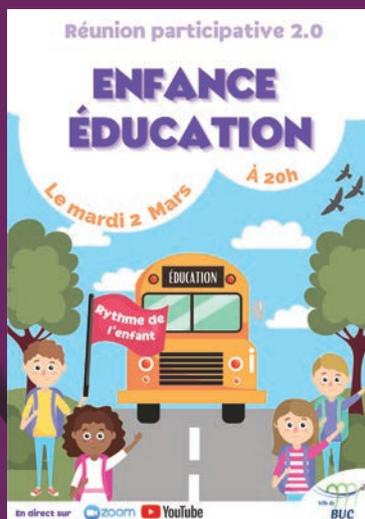
(RE)DÉCOUVREZ LES RÉUNIONS PUBLIQUES

RÉUNION PUBLIQUE BUC
PROJETS EUROPEÉNS
13/04/2021

RÉUNION PUBLIQUE
PARTICIPATIVE SUR
LES SUJETS DES
PROJETS EUROPEÉNS
ET DU «COMITÉ
EUROPE»



D'autres programmes



MAINTENANT EN REDIFFUSION



@Tv Buc